



Fourniture, installation et raccordement de trois liaisons en câbles 63 KV

- Deux liaisons entre le poste source Ouled Haddou et le poste source Abbé de l'Épée
- Une liaison entre le poste source Ouled Haddou et le poste portique Ouled Saïd

Les soumissionnaires peuvent obtenir des renseignements complémentaires et acquérir le dossier d'appel d'offres moyennant le paiement par chèque barré au nom de LYDEC, ou en espèces, de frais de dossier (voir tableau ci-après) non remboursables, au siège de LYDEC de 8h00 à 11h30 et de 14h30 à 18h00, à l'adresse suivante :

Secrétariat de la Direction des Achats & Marchés :
48, rue Mohamed Diouri, immeuble Laàroussi, 1^{er} étage, Casablanca
Tél. : 05 22 54 91 29 / Fax : 05 22 54 91 07

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être consultés sur site Internet : www.lydec.ma

LYDEC porte à la connaissance des concurrents que les conditions de participation et d'exécution de cet appel d'offres ont été modifiées comme suit :

Caution provisoire en DH	Délai d'exécution (délai rectifié)	Frais de dossier en DH	Visite des lieux	Date et heure de la visite des lieux*	Date et heure limites de soumission	Date et heure d'ouverture des plis	Lieu d'ouverture des plis
850 000 (huit cent cinquante mille)	Le délai global prévu de fournitures et travaux est de 9 (neuf) mois au lieu de 7 (sept) mois réparti comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • 5 (cinq) mois pour la fourniture des câbles et accessoires ; • 4 (quatre) mois au lieu de 2 (deux) mois pour les travaux de pose et montage des accessoires. 	800 (huit cents)	Obligatoire	Lundi 31 Mai 2010 à 09h30	Mercredi 14 Juillet 2010 à 17h00	Jeudi 15 Juillet 2010 à 09h30	LYDEC, salle des marchés : 48, rue Mohamed Diouri, immeuble Laàroussi, rez-de-chaussée, Casablanca

Les dossiers doivent être constitués conformément aux dispositions du règlement particulier de l'appel d'offres. Ces dossiers peuvent être envoyés par poste, ou déposés contre récépissé, au bureau d'ordre de LYDEC, sis au 48, rue Mohamed Diouri, immeuble Laàroussi, rez-de-chaussée, Casablanca. Ils peuvent également être remis au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance publique d'ouverture des plis.

Les autres dispositions du règlement de l'appel d'offres demeurent inchangées

Toutes les offres remises après le délai précisé dans le tableau ci-dessus seront automatiquement écartées. Cet avis constitue en soi une convocation pour toute entreprise désirant assister à cette séance d'ouverture des plis.